



# Appelà Projet















# Sommaire

- Introduction
- Modalités de l'appel à projet
- Modalités de l'aide de la Ligue
- Échéancier
- Les partenaires
- Contact



# Introduction

La Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine propose aux clubs et comités un appel à projet qui vise à faire la promotion des activités « Athlé Forme Santé » en lien avec les activités culturelles et patrimoniale locales pour l'année 2024 :

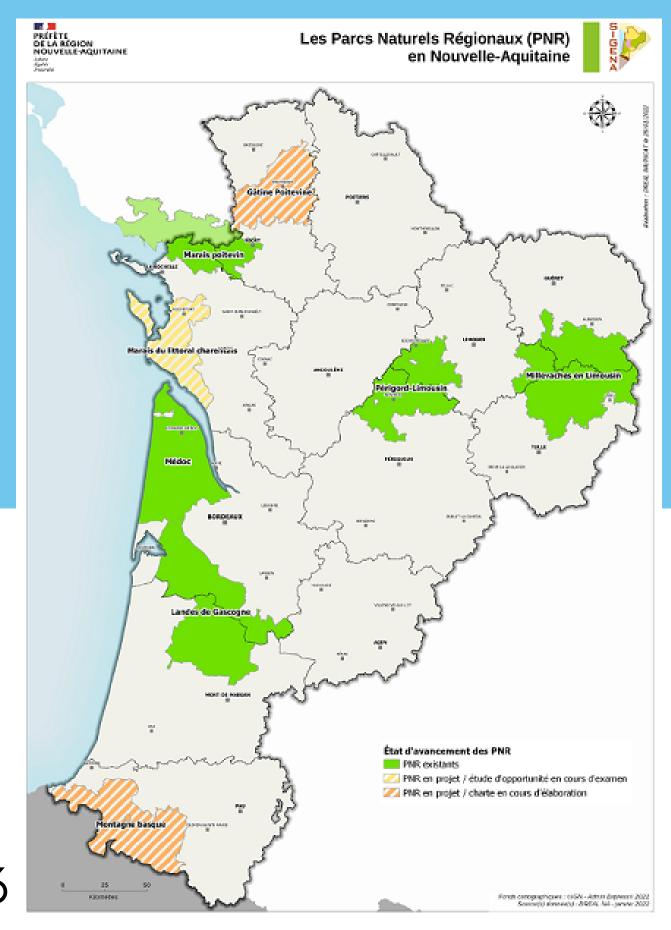
## « ATHLÉ FORME TOUR PATRIMOINE »

C'est une formidable occasion pour les Clubs, les Comités et la Ligue de mettre en avant leur savoir-faire tout en associant l'utile et l'agréable.

La Ligue souhaite, au regard de cet appel à projet :

- Reconnaître le rôle fondamental des clubs,
- Accompagner les clubs et comités en proposant une aide financière, humaine et matériel,
- Encourager les démarches de développement de l'Athlé Forme Santé au sein des clubs et comités,
- Accompagner les organisateurs dans une démarche partenariale.

# Modalités de l'appel à projet



Pour répondre à l'appel à projet il faut être :

- Un club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme ou un comité départemental ou un groupement de clubs affiliés à la FFA de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Pour prétendre à une aide de la Ligue, il faut que le club licencie à la FFA tous ses adhérents payant une cotisation (tous types de licences, toutes catégories et toutes disciplines athlétiques confondues).
- Avoir une section de Marche Nordique, et/ou de running, et/ou d'Athlé Forme Santé
- Lieux de réalisation des événements de l'AFTP:
- ▶ Pour les départements suivants, les projets d'événements doivent se faire au sein des Parcs Régionaux de Nouvelle-Aquitaine (en vert sur la carte) : 17, 19, 23, 24, 33, 40, 79, 87. La Ligue participe au financement de cinq événements (un événement par Parc si possible).
- ▶ Pour les départements suivant, **16/47/64/86**, pour lesquels il n'y a pas de Parc Naturel Régional, les projets d'événements doivent respecter les modalités. La Ligue participe au financement d'un événement.

Vous pouvez proposer une étape de l'AFTP dans la période suivante : <u>du 6 avril au</u> <u>22 décembre 2024</u>

## Modalités de l'aide de la LANA

La Ligue souhaite apporter son soutien aux clubs et/ou comités dans cet appel à projet sous les formes suivantes :

- Accompagnement et conseils : la ligue vous accompagne au travers du comité d'organisation, dans la préparation et la mise en œuvre de votre proposition avant et pendant le jour de l'événement sur les aspects techniques, administratifs et en matière de communication.
- Soutien matériel : la ligue met à disposition son parc de bâtons de marche nordique, une banderole, deux oriflammes, un kit matériel Athlé Fit et d'autres matériels dans la mesure du possible en fonction des propositions.
- Soutien financier sur la base suivante : liste de participants obligatoire (nom, prénom, signature avec N° de licence pour les licenciés, code postal et l'adresse mail si possible) et facture(s).
- Mise en place d'un système d'inscription en ligne à votre événement.

L'aide financière de la LANA est de : de 350 à 700 €

- 350€ pour l'organisation d'une étape et le respect du cahier des charges
- Jusqu'à 700€ pour un événement de plus de 70 participants

Avec un maximum de 50% de licenciés parmi les participants selon le principe du parrainage.

# Échéances de l'appel à projet

Lancement de l'appel à projet le 10 janvier 2024

Les réponses de l'appel à projet seront clôturées : **le vendredi 17 février 2023 à 12h00** 

La CRAFS (Commission Régionale Athlé Forme Santé), les PNR (Parcs Naturels Régionaux) de Nouvelle-Aquitaine et la MAIF, partenaires des événements, étudieront les dossiers au regard des critères suivants : respect des modalités, respect du cahier des charges, pertinence de la proposition (lieu, activité culturelle/patrimoine), atteinte des objectifs, capacité d'encadrement/d'accueil, le budget prévisionnel, la sécurité.

La CRAFS retiendra 6 propositions au plus tard le vendredi 1er mars 2024.

Clôture de l'appel à projet le 17 février 2024

Annonce des 6 Lauréats le vendredi 1er mars 2024

3

AFTP du 6 avril au 22 décembre 2024

# Les partenaires

Ces partenaires nous soutiennent dans la mise en place de ce projet























COMMISSION RÉGIONALE ATHLÉ FORME ET SANTÉ athleformesante@athlelana.fr | 07 60 89 00 40